

COMMUNE DE VOUGY
B.P. 21
74130 VOUGY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
VOUGY
DU 22 JUIN 2010

Réuni sous la présidence de M. Alain SOLLIET, Maire, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

Révision P.O.S communes limitrophes

Dans le cadre de la révision du P.O.S. des communes d'AYZE et BONNEVILLE, la commune de VOUGY demande à être consultée au cours de cette procédure.

Elaboration du PLU de la commune

Le Conseil Municipal accepte l'avenant n° 1 au marché signé avec Agence des Territoires pour la réalisation d'un inventaire de la « Nature ordinaire ».

Restructuration Mairie

Dans le cadre du projet de restructuration de la Mairie, il est décidé de recourir à un économiste de la construction.

Aménagement RD 1205

Dans le cadre de l'aménagement de la RD 1205, un panneau électronique d'information sera installé. Le devis de l'entreprise CHATEL est accepté

Rapport annuel sur l'eau

Le rapport annuel sur l'eau de l'année 2009, établi par Véolia est approuvé.

Convention agriculteurs

La modification de la convention existante, pour le soutien aux agriculteurs de VOUGY, est acceptée.

Versement subventions

Une subvention sera versée à ASTERS pour la réalisation de travaux prévus sur le site alluvial de VOUGY classé en ZNIEFF

Une subvention est également attribuée à l'Amicale Pétanque, pour participation aux frais de déplacement de deux équipes de jeunes au championnat de France

Vu pour être affiché le 24 mars 2010

conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Maire,
A. SOLLIET